



1<sup>ère</sup> Communauté de  
Communes d'Outre-Mer

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 29/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf du mois de mai à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Dr Maryse **ETZOL, Présidente**,

Nombre de délégués communautaires en exercice : **16**

Date de convocation du conseil communautaire : **16/05/2024**

**PRESENT(E)S :** Mesdames Maryse ETZOL Francette JACQUES, Maguy FUMONT-SAMSON, Kénia MALADIN-NEBOT,

Messieurs Jean-Claude MAES, François NAVIS, Kylian ROMAIN, Guy ACCIPÉ, Jacques MALADIN, Joel TOTO, Rolly, Salif, FABULAS

**ABSENT(E)S EXCUSES :** Mesdames Géraldine BASTARAUD, Joselaine GELABALE  
Monsieur Edmond LANCLAS

**ABSENT(E)S SANS EXCUSES :** Madame Betty BESRY  
Monsieur Camille PELAGE

**POUVOIRS :** Madame Géraldine BASTARAUD à monsieur François NAVIS  
Madame Joselaine GELABALE à madame Maguy FUMONT-SAMSON

**NOMBRE DE MEMBRES :** Présents = 11 Pouvoir = 2 Absents = 6 Votants = 13

**SECRETAIRE :** Madame Kénia NEBOT-MALADIN

### Délibération n°2024-05-29/13 : ETAT DES POSTES BUDGETAIRES DE LA CCMG

**Dr Maryse ETZOL, Présidente**, rappelle que conformément aux délibérations du 19 juillet et du 29 novembre 2022, l'évolution du tableau des postes et des effectifs (création et suppression de poste) doit être présentée pour avis en comité social territorial avant d'être soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Compte tenu de la nécessité de proposer des postes budgétaires en cohérence avec les grades des agents affectés à la communauté de communes et les perspectives d'avancement de grade pour l'année 2023 et 2024, il convient de clarifier le calibrage des postes budgétaires avant le vote compte administratif 2023 et du budget primitif 2024.

Ainsi, dans un souci de transparence et afin de disposer d'un état des emplois de la communauté de communes conforme, il est proposé, :

- Pour le budget général

La création de 8 postes de catégorie C afin de permettre à la collectivité de procéder aux avancements de grade correspondant aux ratios votés de l'année 2023 et 2024.

Dans ces 8 postes, 3 postes budgétaires sont prévus pour permettre la pérennisation d'agents contractuels depuis de nombreuses années.

La création d'1 poste de catégorie B afin de permettre à l'EPCI de procéder aux avancements de grade correspondant aux ratios votés lors du conseil communautaire du 23 juin 2023.

La création d'1 poste de catégorie A, attaché hors classe, pour permettre le recrutement d'un Directeur général des services et de 2 postes d'attaché.

La création d'un poste d'ingénieur principal afin de mettre en cohérence le tableau des postes budgétaires avec la réalité des flux financiers entre le budget général et le budget AEP.

- Pour le budget AEP

La suppression d'un poste d'ingénieur principal afin de mettre en cohérence le tableau des postes budgétaires avec la réalité des flux financiers entre le budget général et le budget AEP.

- Pour le Budget Port

La suppression d'1 poste de Directeur de port et la création de 2 postes d'agent polyvalent pour pérenniser 2 agents en CDD depuis longue date.

Le tableau joint présente les suppressions et créations de postes proposées.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L 313-1 et L313-4 ;

Vu l'avis du comité social territorial du 13 Mai 2024;

Considérant la nécessité de disposer d'un état des postes budgétaires de la Communauté de Communes de Marie Galante conforme à l'organisation des services, aux emplois et aux effectifs affectés à la Communauté de Communes de Marie Galante;

Vu le rapport de Madame la Présidente ;

**Au vu de cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 12 voix et 1 abstention :**

#### Décide

**Article 1 : D'APPROUVER** les postes figurant dans le tableau des postes budgétaires joint en annexe de la présente délibération,

**Article 2 : D'APPROUVER** l'inscription des crédits nécessaires au budget principal et aux budgets annexes 2024

**Article 3 : D'AUTORISER** Madame la Présidente à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette affaire, notamment à signer toutes les pièces administratives s'y rapportant.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre. Elle pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, devant le tribunal administratif de Guadeloupe. Ce dernier peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en sous-Préfecture le

11 0 JUIN 2024

- l'affichage le

11 0 JUIN 2024

Ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,

La Présidente,

Dr Maryse ETZ



**Communauté de Communes de Marie Galante - tableau des postes et effectifs**

**BUDGET GENERAL**

	Postes budgétaires 07/08/2023 (délibération N°2022-11-29/08 du 29/11/22 + 7/08/2023)		Postes budgétaires à supprimer	Postes budgétaires à créer	Postes budgétaires 01/05/2024		Effectifs pourvus au 01/05/2024		
	Total postes Temps complet	Dont postes rattachés aux services communs mutualisés			Total postes Temps complet	Dont postes rattachés aux services communs mutualisés	Total effectifs temps complet	Non Titulaire	Titulaire
<b>Emploi Fonctionnel</b>	1	1	0	0	1	0	0	0	0
<i>Directeur général des services</i>	1	1			1				
<b>Emploi de cabinet</b>	1	0	0	0	1	0	1	1	0
<i>Directeur de cabinet</i>	1				1		1	1	0
<b>Filière administrative</b>	37	11	0	8	45	13	23	5	12
<b>Catégorie A</b>	8	1	0	3	11	2	6	2	6
<i>Attachés Territoriaux</i>	8	1	0	3	11	2	6	2	6
<i>Attaché</i>	4	1		2	6	1	4	1	4
<i>Attaché Ppal</i>	4			1	4		2	2	2
<i>Attaché hors classe</i>				1	1		0	0	0
<b>Catégorie B</b>	10	2	0	1	11	2	5	3	2
<i>Rédacteurs Territoriaux</i>	10	2	0	1	11	2	5	3	2
<i>Rédacteur</i>	7	1		7	7	2	4	2	2
<i>Rédacteur Ppal 2Cl</i>	2	1		2	2	0	1	1	0
<i>Rédacteur Ppal 1Cl</i>	1			1	2		0	0	0
<b>Catégorie C</b>	19	8	0	4	23	9	12	0	12
<i>Adjoint administratifs territoriaux</i>	19	8	0	4	23	9	12	0	12
<i>Adjt adm</i>	6	1		6	6	1	4		4
<i>Adjt adm Ppal 2Cl</i>	6			6	6	2	5		5
<i>Adjt adm Ppal 1Cl</i>	7	6		4	11	6	3	3	3
<b>Filière technique</b>	34	2	0	5	39	0	24	2	22
<b>Catégorie A</b>	3	2	0	1	4	0	2	1	1
<i>Ingénieurs territoriaux</i>	3	2	0	1	4	0	2	1	1
<i>Ingénieur</i>	3	2		1	3		1	1	0
<i>Ingénieur principal</i>				1	1		1	0	1
<i>Ingénieur Hors classe</i>	0			0	0		0	0	0
<b>Catégorie B</b>	3	0	0	0	3	0	1	1	0
<i>Techniciens territoriaux</i>	3	0	0	0	3	0	1	1	0
<i>Technicien</i>	3			3	3		1	1	0
<i>Technicien Pal 2Cl</i>	0			0	0		0	0	0
<i>Technicien Pal 1Cl</i>	0			0	0		0	0	0
<b>Catégorie C</b>	28	0	0	4	32	0	21	0	21
<i>Agents de maîtrise Territoriaux</i>	7	0	0	1	8	0	7	0	7
<i>Agent maîtrise</i>	6			6	6		6	0	6
<i>Agent maîtrise Pal</i>	1			1	2		1	0	1
<i>Adjoint techniques territoriaux</i>	21	0	0	3	24	0	14	0	14
<i>Adjt tech ter</i>	12			1	13		10	0	10
<i>Adjt tech ter Pal 2Cl</i>	9			9	9		4	0	4
<i>Adjt tech ter Pal 1Cl</i>	0			2	2		0	0	0
<b>Total général</b>	73	14	0	13	86	13	48	8	34

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le



ID : 971-249710047-20240529-2024\_05\_29\_13-DE

**BUDGET AEP**

	Postes budgétaires 29/11/2022		Postes budgétaires à supprimer	Postes budgétaires à créer	Postes budgétaires 01/05/2024		Effectifs pourvus au 01/05/2024		
	Total postes Temps complet	Dont postes rattachés aux services communs mutualisés			Total postes Temps complet	Total postes Temps complet	Total effectifs temps complet	Non Titulaire	Titulaire
<b>Filière technique</b>	2	0	1	0	1	1	1	0	
<b>Catégorie A</b>	2	0	1	0	1	1	1	0	
Ingénieurs territoriaux	2	0	1	0	1	1	1	0	
Ingénieur principal	1				1	1	1		
Ingénieur Hors classe	1		1		0	0		0	
<b>Total général</b>	2	0	1	0	1	1	1	0	

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le



ID : 971-249710047-20240529-2024\_05\_29\_13-DE

**BUDGET PORT**

	Postes budgétaires 29/11/2022		Postes budgétaires à supprimer		Postes budgétaires à créer		Postes budgétaires 01/05/2024		Effectifs pourvus au 01/05/2024	
	Total postes Temps complet	<i>Dont postes rattachés aux services communs mutualisés</i>	Total postes Temps complet	Total postes Temps complet	Total postes Temps complet	Total postes Temps complet	<i>Dont postes rattachés aux services communs mutualisés</i>	Total effectifs temps complet	Non Titulaire / contrat de droit privé CDI	
Directrice des services portuaires	5	0	1	2	6	4	0	4	4	
Maire de port	1	0	1		0			0		
Agent polyvalent	3	0		2	1	3	1	1	1	
<b>Total général</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le



ID : 971-249710047-20240529-2024\_05\_29\_13-DE